



PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU CONCOURS D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT



COURS EN LIGNE - MOOC AVEC TUTORAT
INDIVIDUALISÉ

**INSTITUT
DE FORMATION
INTERHOSPITALIER
THÉODORE SIMON**

19, avenue de Maison Blanche
93330 – Neuilly-sur-Marne
Tél. 01 49 44 36 00
Fax 01 49 44 36 01
administration@ifits.fr
www.ifits.fr

 **île de France**

 **HOPITAL
MAISON BLANCHE**

Groupes Hospitaliers Intercommunaux
Le Raincy-Monfermeil



L'IFITS met en œuvre un MOOC (Massive Open Online Courses) de préparation aux épreuves du concours aide-soignant avec un tutorat en ligne individualisé.

▷ FINALITES DE LA FORMATION

- ↻ Favoriser la réussite au concours d'entrée en IFAS aux candidats sans condition de diplôme
- ↻ Accéder à une formation qualifiante de niveau 5 et à un métier durable dans le champ de la santé

▷ CONTEXTE

Conformément à l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, le concours d'entrée comporte :

Une épreuve écrite* d'admissibilité (2 h) comprenant 2 parties :

a) A partir d'un texte de culture générale portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, le candidat doit :

- dégager les idées principales du texte
- commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.

Cette partie a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

b) Une série de dix questions à réponse courte :

- 5 questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine
- 3 questions portant sur les quatre opérations numériques de base
- 2 questions d'exercices mathématiques de conversion

Cette partie a pour objet de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques

Une épreuve orale d'admission (30 min) comprenant :

- Une présentation d'un exposé à partir d'un thème du domaine sanitaire et social
- Une discussion avec le jury sur les aspects professionnels et les motivations

*** Attention - les candidats titulaires :**

- ↻ d'un titre ou diplôme français de niveau IV au minimum
- ↻ d'un titre ou diplôme français du secteur sanitaire ou social de niveau V au minimum
- ↻ d'un titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu

sont dispensés de l'épreuve écrite

OBJECTIFS

- Obtenir le niveau académique requis pour réussir le concours d'entrée
- Entraîner individuellement chaque candidat à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale du concours
- Accompagner chaque candidat dans sa progression par un tutorat individualisé
- Développer l'agilité numérique des candidats

CONTENU

- Présentation détaillée des attendus de chaque épreuve du concours
- Apports méthodologiques pour l'écrit et l'oral
- Cours théoriques relatifs aux thématiques en lien avec la nature des épreuves écrites, enregistrés sous forme audio et/ou vidéo (culture générale, biologie et mathématiques)
- Tests de connaissances avec leurs corrections
- Sujets type concours avec leurs corrections

ORGANISATION

Un dispositif pédagogique innovant ouvert **début octobre 2018 au 20 février 2019**.

- Un accès à une plateforme numérique comprenant des cours sonorisés et des exercices type concours soutenus par des vidéos et des diapositives sonorisées
- Un tutorat individualisé hebdomadaire, en ligne, par messagerie, par téléphone et/ou par Skype (total 40h)
- Trois séances en présentiel pour apprendre à utiliser la plateforme, rencontrer les tuteurs et être mis en situation réelle d'examen
- Un carnet de tutorat numérique pour tracer le suivi pédagogique, l'assiduité et la progression du candidat

INTERVENANTS

Des tuteurs-formateurs (infirmiers ou expérimentés dans la préparation au concours Aide-Soignant) pour le tutorat individualisé

▷ PUBLIC CONCERNÉ

- ➔ Aucune condition de diplôme exigée
- ➔ Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation d'aide-soignant

▷ COÛT DE LA FORMATION

- ➔ **Tarif individuel:** 1 695€
- ➔ **Tarif avec financement:** 2 034€

▷ CONTACT

Renseignements et téléchargement de la fiche d'inscription sur le site internet : www.ifits.fr

Pour toute autre demande, adressez un mail à : moocas@ifits.fr



Les inscriptions seront toujours possibles
jusqu'au 31 octobre 2018.